

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 17 (1872)  
**Heft:** 17

**Buchbesprechung:** Bibliographie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

tion de perchlorure de fer, médicament précieux dans les hémorrhagies et dont, dans certains cas, l'emploi ne saurait souffrir de retard.

Dans le havresac, on aimerait à trouver du collodion, de la teinture de digitale, des feuilles de papier sinapisé dites papier Rigolot, enfin une provision de cognac. Il serait à désirer que le titre de la solution de morphine fût indiqué sur la bouteille.

Dans l'étui des instruments pour les corps, la conférence croit qu'il y aurait avantage à remplacer le couteau à deux tranchants par un second couteau droit.

Enfin une seringue à injections sous-cutanées ne serait point déplacée dans la sacoche ou dans la trousse du médecin.

Voilà, Monsieur, à quelles observations a donné lieu l'examen approfondi de la circulaire du médecin en chef et du projet d'organisation du service sanitaire dans l'armée fédérale. La conférence m'a chargé de vous les transmettre, vous priant d'en faire part, si vous le jugez convenable, aux autorités fédérales. Chaque médecin militaire, personnellement interrogé par le médecin en chef, est du reste laissé libre de présenter, en son nom propre, les observations qu'il peut croire utiles.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mon respect.

Dr BONNARD, major, *médecin principal*.

---

#### BIBLIOGRAPHIE.

*Tableau statistique de tous les pays du monde*, par O. Hubner. 1 planche in-folio. 3<sup>me</sup> édition. Paris 1872. Reinwald et C<sup>e</sup>, éditeurs. Pour la Suisse française, Benda éditeur-libraire, rue Centrale, Lausanne. Prix 1 franc.

Le tableau du Dr Hubner, qui en est à sa 21<sup>e</sup> année en allemand et à la 3<sup>me</sup> édition française, a déjà une grande et juste réputation. On y trouve, sous 22 rubriques, les principaux renseignements géographiques et statistiques sur tous les pays. Cette dernière édition contient les nouveaux changements d'après des sources officielles et sûres.

---

*Le bombardement et la fortification moderne*, par F.-P.-J. Piron, capitaine en premier du génie, chevalier de l'ordre de Léopold. — Paris, Tanera, 1872. 1 brochure in-8<sup>o</sup>, avec sept grandes planches.

A la suite des événements de la dernière guerre et particulièrement des sièges de Paris et de Belfort, M. le capitaine Piron a pensé qu'il serait utile de rechercher quels sont parmi les types connus de fortification permanente, ceux qui pourraient être préférés pour la construction de forteresses à l'abri du bombardement, et cette recherche l'a conduit à un travail fort instructif à tous égards, complétant son ouvrage de *fortification ecclésiastique* de 1859.

Dans une première partie, M. le capitaine Piron étudie le rôle et la composition des forteresses en général, puis leur rôle dans la dernière guerre; d'où il conclut à l'insuffisance de l'ancienne fortification et à la nécessité de la remplacer par de grands camps retranchés à deux ceintures de forts détachés, la première ceinture cuirassée et *indestructible*.

Dans la deuxième partie, intitulée « Recherches sur les moyens d'augmenter la résistance des forteresses » l'auteur propose divers renforts aux ouvrages, renforts empruntés généralement aux blindages ferrés des Américains. Il fait de sa première ligne une vaste tortue, dont la carapace est représentée par des masses de

terre en casemates et par des boucliers de fer pour protéger les parties essentielles des batteries. Ainsi l'on a des batteries mobiles avec coupoles tournantes et wagons blindés roulant sur chemin de fer, et des batteries fixes hautes et basses avec des cuirasses. Pour cette fortification, se défendant par son seul tir, l'auteur crée la définition nouvelle de fortification *balistique*, tandis qu'il réserve le nom de fortification *tactique* à celle qu'on applique actuellement aux camps retranchés. S'occupant plus spécialement de la fortification *balistique*, il offre les types et les détails de construction des ouvrages dans un chapitre final et dans sept planches d'un dessin soigné et fort clair.

La première planche donne le tracé d'un fort pentagonal avec fossés pleins d'eau. La 2<sup>e</sup> représente un fort bastionné hexagonal à fossés secs étagés ; la 3<sup>e</sup> un fort octogonal à fossés secs à ressauts ; la 4<sup>e</sup> une coupole ascensionnelle, coupe méridienne ; la 5<sup>e</sup> un bouclier roulant ; la 6<sup>e</sup> un bouclier rotatoire à embrasure centrale ; la 7<sup>e</sup> un même bouclier à embrasure multiple.

Nous recommandons la lecture attentive de cet ouvrage à nos officiers d'artillerie et du génie.



### SUR L'INTERNEMENT DES FRANÇAIS A GENÈVE.

Le rapport de gestion du Département militaire de Genève pour 1871 renferme les indications suivantes sur le service actif des troupes genevoises :

Le service actif fédéral du 13 novembre 1870 au 22 février 1871, soit pour l'occupation des frontières, soit pour la garde des internés s'est réparti, quant à sa durée pour les différents corps appelés, de la manière suivante :

	jours
Pour le bat. n° 84 :	80
» n° 20 :	45
Pour la C <sup>e</sup> guides n° 7 :	25
» n° 16 :	12
Pour la batterie n° 25 :	15
Pour les carabiniers n° 43 :	7
» n° 72 :	5
» n° 78 :	8
Pour la C <sup>e</sup> du génie n° 6 :	8
Pour le bataillon n° 66 :	2
Pour les chass. bat, n° 64 :	8
» bat. n° 125 :	9 à 11.
Pour la section d'ambulance n° 7 :	45
» n° 8 :	65

Quant aux troupes françaises internées dans le canton de Genève, le rapport du département militaire donne les détails statistiques ci-dessous :

Ces troupes ont été composées de :

127	officiers.
980	sous-officiers et soldats du 1 <sup>er</sup> au 5 février 1871.
1193	» » du 6 au 10 »
1235	» » du 11 au 15 »
1212	» » du 16 au 20 »
1149	» » partis le 21 »

Ces hommes ont été logés au Bâtiment électoral, dans le temple de la Fusterie à Genève et au Stand de Carouge.

Un certain nombre d'officiers ont été arrêtés à Genève lorsqu'ils tentaient de rentrer en France ; après un court séjour, ils ont été dirigés sur Berne et de là sur divers dépôts.